COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

*Communiqué*

Investiture du 10ème Secrétaire général de la COI |

## La sécurité alimentaire régionale, chantier prioritaire de M. Edgard Razafindravahy, nouveau Secrétaire général de la COI

***Le 30 septembre 2024 | Wolmar, Maurice –*** M. Edgard Razafindravahy a été officiellement installé à la fonction de Secrétaire général de la COI ce 30 septembre 2024 à Maurice. Il succède au Professeur Vêlayoudom Marimoutou, devenant le 10ème Secrétaire général de l'organisation. Dans son discours d'investiture, M. Edgard Razafindravahy a présenté la priorité de son mandat : la sécurité alimentaire régionale. Cet enjeu, à la croisée des questions agricoles, nutritionnelles, environnementales, sanitaires et économiques, est appelé à prendre une place plus importante dans les actions de la COI comme le confirment les prises de paroles des représentants des Etats membres, SEM Andry Rajoelina, président de la République de Madagascar, Hon. Pravind Kumar Jugnauth, Premier ministre de la République de Maurice, M. Maxime Ferrari, ministre des Pêches et de l'Economie bleue de la République des Seychelles représentant la présidence seychelloise en exercice de la COI, et les ambassadeurs de l'Union des Comores, M. Alloui Said Abasse, et de la République française, M. Frédéric Bontems. La sécurité alimentaire sera d'ailleurs le thème central du 5ème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI qui se tiendra prochainement.

En prenant les rênes du Secrétariat général de la COI, M. Edgard Razafindravahy s'est dit « ***inspiré*** » par la diversité des initiatives de la COI. Conscient des besoins de la région et des urgences, il accordera une attention prioritaire et particulière à la sécurité alimentaire régionale. Appelant à une mobilisation « ***des champs au sommet de l'Etat*** », il a proposé « ***la création d'un espace agricole de la COI. Un espace où nous pourrons, ensemble, mettre en valeur nos terres de manière collaborative et produire des denrées essentielles, comme le maïs, les grains secs ou l'oignon. Ce projet représente une opportunité unique pour chaque pays de la région d'y participer activement et d'en récolter les fruits*** ».

A cet égard, le président de la République de Madagascar, SEM Andry Rajoelina, a confirmé : « ***la sécurité alimentaire est la clé du développement et devrait être une priorité. Pour le cas de Madagascar [qui ambitionne de devenir le grenier agricole du continent africain], notre défi réside dans la transformation agricole comme un levier stratégique de développement. […] Nous sommes pleinement engagés à contribuer à cette dynamique collective pour renforcer la coopération entre nos Nations ».***

Pour le Premier ministre de la République de Maurice, Hon Pravind Kumar Jugnauth : « ***La COI s'est fortement mobilisée contre les menaces communes telles que la piraterie et l'insécurité maritime. L'architecture régionale de sécurité maritime […] apporte des résultats tangibles [dont l'identification] de 200 navires ayant un comportement suspect en 2023 [ou encore] l'opération*** **Persian Express** ***le 4 juin dernier ayant permis la découverte de 900kg de stupéfiants.*** » Evoquant également le climat ou encore la santé, le chef du gouvernement mauricien indique que « ***Maurice accorde tout son soutien au Secrétariat général et réaffirme son appui au renforcement institutionnel et à la mise en œuvre du Plan de développement stratégique*** ».

Le ministre M. Jean-François Ferrari, représentant la présidence seychelloise en exercice de la COI, a inscrit son propos dans la même mouvance : « ***L'Indianocéanie n'est pas une juxtaposition de pays, mais une entité unifiée, dont la force réside dans l'harmonisation des ambitions nationales au service d'un dessein commun*** ». Ce faisant, cette cérémonie ***« coïncide avec le***

**Unité communication de la COI**
Tél. : (+230) 402 61 00 – communication@coi-ioc.org
www.commissionoceanindien.org

***40ème anniversaire de la signature de l'Accord de Victoria, acte fondateur qui a non seulement marqué la naissance de notre organisation, mais qui continue également d'influencer sa modernisation*** ».

De fait, la modernisation en cours de la COI doit permettre de répondre aux défis croissants du climat, de la perte de biodiversité mais aussi de la sécurité, de la santé et du développement humain. A cet égard, l'Ambassadeur de France, M. Frédéric Bontems, représentant le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, a confirmé le plein engagement de son pays pour « ***l'opérationnalisation de l'architecture régionale de sécurité et de sûreté maritimes, pour la pérennisation du réseau régional de santé SEGA-One Health, pour la mise en œuvre du nouveau programme de mobilités et de formation professionnelles, pour le développement de l'économie bleue, le soutien à la jeunesse et aux industries culturelles régionales ».***

Le représentant du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de l'Union des Comores, l'ambassadeur M. Alloui Said Abasse, a souligné « ***l'action positive*** » de la COI qui ouvre « ***la voie de la construction efficiente d'un destin commun et partagé. […] Nos valeurs et notre nature insulaire […] sont les véritables socles de la cohésion et de la solidarité*** ».

Les biens communs sont au cœur du Plan de développement stratégique (PDS) de la COI adopté par le 37ème Conseil des ministres de la COI. C'est une focale à laquelle tenait le Professeur Vêlayoudom Marimoutou dont les représentants des Etats membres ont salué la qualité du mandat caractérisé par « ***une exigence scientifique, un attachement permanent aux résultats concrets, et la conviction que notre région ne peut prospérer que si toutes les îles travaillent ensemble*** ».

Evoquant les axes du PDS de la COI et la perspective des prochains rendez-vous mondiaux sur le climat, COP29 à Bakou, et sur les océans, UNOC3 à Nice, le Secrétaire général, M. Edgard Razafindravahy, a indiqué s'inscrire dans cette dynamique en faveur des biens communs : « ***nous maintiendrons nos efforts collectifs sur les biens communs. Le climat, la biodiversité, la résilience, la gouvernance des océans, la santé, la formation, la culture, la sécurité maritime, entre autres, sont des secteurs sur lesquels des projets sont en cours et qui apportent des résultats. Nous veillerons à engager de nouvelles actions régionales sur ces sujets qui participent à la réalisation des Objectifs de développement durable*** ».

La cérémonie d'investiture du 10ème Secrétaire général de la COI a également vu la participation de M. Maneesh Gobin, chef de la diplomatie mauricienne, de M. Naina Andriantsitohaina, ministre de la Décentralisation et de l'Aménagement du territoire de Madagascar, M. Adrien Duval, président de l'Assemblée nationale de Maurice et président de l'Association des Parlements des Etats membres de la COI, des ambassadeurs et représentants des partenaires et observateurs auprès de la COI, dont l'Union européenne, l'Agence française de développement, les Nations unies et ses agences, la Chine, l'Inde, le Japon, entre autres.

*****

**Unité communication de la COI**
Tél. : (+230) 402 61 00 – communication@coi-ioc.org
www.commission*ocean*indien.org